

Programme de mobilisation citoyenne pour une participation massive et un suivi actif du processus électoral

Action citoyenne pour des pratiques électorales transparentes, justes, équitables et démocratiques

Termes de référence Chargé de programme PFANE

Contexte:

Dans les jeunes démocraties, l'élection constitue la modalité conventionnelle de dévolution du pouvoir politique. Par conséquent, ce rituel démocratique (le vote) fait l'objet d'une grande attention, notamment pour les aspects liés à sa réglementation, son organisation et son issue qui sont consignées dans un corpus de normes juridico-constitutionnelles. Le focus est également de mise en ce qui concerne la mise en place d'autorités administratives indépendantes comme les commissions électorales, rendue possible dans certains pays africains par des réformes politico-juridiques majeures. Le Sénégal s'est engagé depuis 1992 dans cette voie de démocratisation de son droit électoral avec l'adoption d'un code électoral consensuel et la création de l'ONEL puis de la CENA.

Ces avancées dans l'encadrement de la matière électorale n'ont pourtant pas entraîné une routinisation du vote. Bien au contraire, la démocratie électorale sénégalaise demeure fragile au regard des faiblesses des verrous normatifs et institutionnels d'où les querelles autour de ces questions à l'approche de chaque scrutin en dépit du fait qu'elle a connu douze scrutins et deux changements pacifiques de Président de la République (1981 et 2000). L'élection s'entoure encore au Sénégal de passions tant du côté des acteurs politiques que des organisations de la société civile, au point de laisser croire à une crise du système électoral caractérisée par des contestations régulières des résultats du vote. Toutefois, hormis la séquence historique antérieure à 1992 et dans la période qui a suivi les élections locales de 1996, les différents cycles électoraux au Sénégal se sont globalement bien passés (présidentielles de 2000, législatives de 2001 et locales de 2002). Les acteurs politiques se montrent passionnés d'élection, friands de conciliabules sur les règles électorales. Chacun croyant que les règles telles quelles sont peuvent l'empêcher de gagner.

D'où l'hypertrophie du débat sur les règles du jeu politique. Règles qu'on affectionne de tous les sens, du côté du pouvoir comme du côté de l'opposition et ce, depuis longtemps. Les processus électoraux de 2007 rendent compte à suffisance de cette hypertrophie du débat (révision du code électoral, refonte du fichier, remplacement de l'ONEL par une CENI ou une CENA), tout comme les prochaines joutes électorales de 2012. C'est dire que les batailles autour de la matière électorale font partie des coutumes et signent habituellement le démarrage des cycles électoraux ; les tons et les attitudes de la classe politique, en perspective du scrutin de 2012, ont fini de pousser les observateurs nationaux et internationaux à braquer les yeux sur le Sénégal. Le consensus de 1992 semble difficile à réitérer. Cette situation est à l'origine de l'audit du fichier électoral initié par l'Etat et l'opposition, avec l'appui de l'Union européenne, la France, les Etats-Unis et l'Allemagne. Les conclusions de cet audit sont diversement appréciées selon qu'on se situe dans l'AST (Alliance Sopi pour Toujours) ou dans BSS (Benno Siggil Senegal).

Bien plus que les querelles des acteurs des partis politiques autour des questions électorales, ce qui frappe au Sénégal, c'est la césure apparente entre « classe politique » (toutes tendances confondues) et organisations / mouvements sociaux, qui semblent porteurs de nouvelles normes de civilité politique. Après les Assises Nationales, des pans importants de la société civile sont soucieux de marquer leur identité et leur autonomie par rapport aux partis politiques de l'opposition, tandis que le mouvement « y'en-a-marre » se veut clair sur son caractère « apolitique » ; d'autres dynamiques

exemplifiées par un mouvement tel que le « NI...NI » manifestent également cette propension des acteurs sociaux à prendre leurs distances et à assumer une certaine équidistance par rapport aux acteurs politiques en compétition pour l'exercice du pouvoir. Ces éléments tendent à montrer que les citoyens, à travers leurs organisations et mouvements, sont déterminés aujourd'hui à se positionner comme acteurs du processus afin de contribuer à déterminer, non pas qui doit assumer le pouvoir politique (c'est l'objet des élections), mais les règles minimales auxquelles doivent se soumettre tout acteur de la « classe politique » pour une dévolution du pouvoir et une gouvernance légitimes. Dorénavant, les citoyens/acteurs non étatiques du Sénégal n'entendent pas laisser le soin à des observateurs étrangers de venir tardivement, et parfois superficiellement, évaluer la qualité et la profondeur du système démocratique à travers l'organisation des élections : ils sont présents à toutes les phases et déterminés à en assurer l'effectivité.

Le contexte politique sénégalais est caractérisé par l'émergence de deux (2) camps : la coalition de la majorité présidentielle connue sous le nom de « Alliance Sopi pour Toujours » et la coalition de partis politiques et d'organisations de la société civile constituée après les mouvements du 23 juin 2011, communément appelée « M23 ». Celle-ci est née de la contestation du projet de loi portant Ticket présidentiel soumis à l'Assemblée Nationale. Les points de discordes des protagonistes de la classe politique portent essentiellement sur la fiabilité du fichier électoral et la validité de la candidature de l'actuel Président au prochain scrutin.

Néanmoins, il convient de saluer la volonté manifeste des différents acteurs d'aller au dialogue, dans l'optique d'élections apaisées et transparentes. C'est à cet effet que le Comité de Veille et de Suivi des élections a été mis en place. Malheureusement, son fonctionnement est entériné par des divergences liées à la nomination du Président dudit conseil.

La période pré-électorale est empreinte de contestations liées à la conduite du processus électoral. Depuis le mois de juin 2011, les manifestations populaires se multiplient. Les partisans de la Coalition M23 ont ainsi manifesté leur désapprobation face à la loi portant Ticket présidentiel. On dénombre également des troubles sociaux liés aux coupures intempestives de courant et au processus électoral en cours (projet de révision du code électoral, audit du fichier électoral, rôle du ministère de l'Intérieur dans le processus, etc.).

Après les élections présidentielles du 23 février 2007 qualifiées de démocratiques, le Sénégal s'emploie à relever le défi de l'organisation de celles de 2012. A la clôture des inscriptions sur les listes, la situation est inquiétante. En effet, il ressort que très peu de sénégalais en âge de voter se sont inscrits sur les listes électorales, notamment au niveau des jeunes électeurs. Un constat préoccupant, si l'on considère qu'en 2007, 3.472.712 de sénégalais ont accompli leur devoir sur les 4.917.157 d'inscrits.

Au regard de ces constats liminaires, Enda Prospectives Dialogues Politiques, en partenariat avec la PFA nE, ont exprimé leur volonté d'œuvrer au renforcement des acquis du système électoral à travers le renforcement de capacités, l'appui à la mobilisation sociale et l'observation citoyenne active du processus électoral.

L'action s'inscrit dans la pratique actuelle en matière d'observation électorale des démocraties nouvelles et/ou restaurées, destinée à créer les conditions juridiques et politiques nécessaires pour instaurer la confiance et la paix civile à travers des élections libres, honnêtes et démocratiques.

Le premier volet se propose donc d'œuvrer pour une mobilisation massive des citoyens électeurs. Il s'agira d'une part, d'inciter la majorité des personnes en âge de voter (femmes et jeunes) à s'inscrire sur les listes électorales et à remplir leur devoir le jour du scrutin, et d'autre part de susciter un contrôle citoyen sur les opérations de vote. A cette étape, il est question, grâce à la sensibilisation et à l'information, d'inciter les électeurs à s'impliquer aux différents stades du processus électoral. D'où l'importance des OSC dans l'action définie. Celles-ci, en tant que partenaires au projet, devront jouer un rôle de relai auprès des populations afin d'assurer un suivi du processus électoral. Il est donc primordial que la société civile occupe la place qui lui revient dans la promotion et le renforcement de la démocratie sénégalaise.

Le second volet consacré aux législatives de 2012, porte essentiellement sur le développement du leadership politique des femmes. Grâce à la loi sur la parité, le Sénégal offre aux femmes les mêmes chances qu'aux hommes de siéger dans les instances électives. Les actions porteront particulièrement sur le développement des ambitions politiques des femmes et le renforcement de capacités politiques. Il s'agira d'accompagner les femmes pour l'élaboration de programmes politiques pertinents.

La présente action, travaille à conforter et à assurer la durabilité des différentes initiatives déjà en exécution. Au titre d'actions similaires, on peut citer celles de sensibilisation et de mobilisation des électeurs conduites par certains mouvements de jeunes, les initiatives du Forum civil et de la Coalition Citoyenne Consciente de l'Enjeu Electoral (3C2E).

Objectifs :

L'action envisagée répond à l'objectif de l'appel à proposition du Programme d'appui aux ANE de l'Union Européenne qui est d'appuyer la gouvernance politique au Sénégal par une consolidation de la démocratie.

D'envergure citoyenne, l'action vise à s'appuyer sur les organisations de la société civile afin de renforcer la citoyenneté, la bonne gouvernance politique et la démocratie au Sénégal

L'action envisagée vise à requalifier les citoyens dans la compréhension et le suivi des processus électoraux. Elle vise à promouvoir l'observation citoyenne du processus électoral et la participation des femmes à la vie politique.

Résultats attendus :

L'action promeut la préservation de la paix civile par le renforcement de l'ancrage de la démocratie, de l'état de droit et de la bonne gouvernance, et par la consolidation des acquis du système électoral sénégalais. Plus fondamentalement, elle entend œuvrer à la mobilisation sociale des électeurs et au contrôle citoyen du processus électoral et à l'autonomisation politique des femmes. A cet effet, une gamme d'activités de recherche-formation-mobilisation sociale-veille et contrôle citoyen-suivi et accompagnement sont menées en relation avec les antennes régionales de la Plateforme des Acteurs Non Etatiques et les médias.

Ainsi les résultats attendus sont :

- L'information et la sensibilisation des électeurs sur leurs droits et devoirs à chaque phase du processus électoral (de la révision des listes électorales à la proclamation des résultats)
- La veille de la régularité et à la transparence des opérations électorales à travers un contrôle actif par les OSC de l'ensemble du processus électoral
- La représentativité accrue quantitativement et qualitativement des femmes dans les fonctions électives.

Termes de référence Chargé(e) de programme

Dans le cadre du présent projet, la Plate-forme des acteurs non étatiques, Partenaire du projet, recrute un(e) Chargé(e) de programme pour assurer le suivi des activités du projet dont la Plate-forme a la responsabilité. Il aura pour mission d'assister le Secrétariat permanent de la PFANE dans la mise en œuvre du projet.

Mission:

- Participer à la coordination et à la programmation de l'ensemble des activités du projet, réalisées en partenariat avec Enda Diapol
- Assurer la coordination et le suivi des activités réalisées pour le projet par les points focaux des antennes régionales de la Plate-forme
- Elaborer les rapports périodiques des activités réalisées par la Plate-forme dans le cadre du projet

Durée de la mission: 12 mois

Profil recherché:

- Diplômé de l'enseignement supérieur (bac+4) en sciences sociales ou équivalent
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la recherche-développement, la gestion et le suivi/évaluation de projets
- Bonne connaissance du processus électoral au Sénégal
- Bonne connaissance des ANE du Sénégal, particulièrement des ANE intervenant dans les processus électoraux
- Capacités de rédaction
- Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableurs, base de données, internet, gestion site Web)